

# LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

## ANGLETERRE.

Londres, le 6 janvier. — Les élections de Westminster viennent d'être terminées. Les candidats libéraux sir Francis Burdett et le colonel Evans, ont été nommés par acclamation. Lorsqu'on a voulu proposer le candidat ministériel, sir Thomas Crohrane, le tumulte a été tellement assourdissant que cette proposition a dû être retirée.

A Marylebone (district de Londres), les élections sont également contre le ministère; on a élu, à la presque unanimité, M. Bulwer, qui s'est déclaré un adversaire déterminé du ministère tory, et sir Samuel Whalle qui s'opposera aussi au ministère, quoique n'étant d'aucun parti; il ne connaît que la cause du peuple. On a applaudi ses paroles avec le plus grand enthousiasme.

On lit dans le *Courier* :

Sir John Hobhouse et sir Ronald Fergusson ont été réélus, à Nottingham, sans opposition; l'esprit a été excellent dans cet endroit. M. Tancred a remporté, à Banbury, une majorité de 163 voix; il a obtenu 203 voix, et M. Lloyd Williams 43 seulement. Nous croyons, ajoute le *Courier*, que ceci est une esquisse des forces des divers partis dans les provinces.

A Greenwich, on a élu par levée des mains MM. Bernard et Angerstein, tous deux réformistes. M. Thomas Wolverley Attwood ayant été présenté comme 3<sup>e</sup> candidat, on a demandé d'aller aux voix pour ce membre, mais le vote pour celui-ci a été remis à jeudi. On a manifesté quelque opposition à cette élection parce qu'il paraît être contraire aux réclamations des dissidens.

— L'amiral Napier et sir Charles Rowley ont été élus à Portsmouth.

Les quatre membres de la cité nommés hier sont l'alderman Wood, MM. Grote, Crawlford et Pattison.

Les candidats tories rejetés ont demandé un *poll* qui sera commencé ce matin et sera continué demain.

L'intérêt qu'inspire dans ce moment le *poll* qui se fait dans la cité, va toujours en croissant, de sorte qu'à l'ouverture de la bourse, il ne s'est fait aucune affaire. Toutefois on ne doute pas du résultat, et comme à deux heures, le *poll* offrait déjà une majorité de 860 votes en faveur des candidats réformistes, les prix des consolidés ont pris de la fermeté; mais aucune transaction n'a eu lieu dans les fonds étrangers, et les cotes ne sont que nominales.

Tous les regards du pays sont maintenant tournés vers le résultat des élections à Londres, et déjà les premières doivent exercer une puissante influence sur toutes les élections des provinces. Les réformistes sont déjà bien en avant de leurs adversaires et triompheront certainement. (*Cour.*)

Nous prions nos lecteurs, dit le *Courier*, de lire avec attention l'article suivant, du *Standard*, journal tory :

« Nous ne voulons pas dire que le sort de la monarchie dépende absolument des élections actuelles, parce que nous savons qu'il sera du devoir de notre brave et patriotique roi, s'il est appuyé par une brave et patriotique administration, de sauver le peuple des conséquences de sa propre erreur, en l'appelant de nouveau, s'il est nécessaire, à élire une autre chambre des communes. Mais tout en mettant nos espérances dans les pré-

rogatives de la couronne, pour prévenir la ruine de la nation, il est de notre devoir de dire franchement au peuple, que s'il n'envoie pas au parlement une majorité conservatrice, par suite des prérogatives du roi et de ses propres droits, ce sera seulement par le repentir, lors d'une nouvelle occasion que le roi lui fournira, qu'il pourrait être sauvé d'une convulsion beaucoup plus désastreuse que toutes celles qui ont pu jusqu'ici frapper les nations. »

— Pendant que les élections avaient lieu à Guildhall, les autres quartiers de Londres étaient fort agités. Toutes les affaires étaient suspendues. Les rues étaient parcourues par des attroupements, précédés de bannières. On entendait partout des chants relatifs aux circonstances actuelles. On a rencontré entr'autres 23 hommes à cheval, musique en tête, et portant des écriteaux où étaient inscrits les noms des quatre candidats réformistes. (*Times.*)

## DERNIER MASSACRE D'IRLANDE.

En Irlande, l'impression produite sur tout le pays par le massacre de Rathcormac, est loin de s'effacer. O'Connell, par le tableau qu'il en fait, a soulevé l'indignation de la population de Dublin.

Mais l'éloquence du grand agitateur était en vaine pour un tel résultat. Il suffit de lire les dépositions des témoins. La traduction littérale de la déposition de la veuve Ryan, chez laquelle s'est passé ce déplorable événement, fera mieux que tous les commentaires, connaître l'esprit du peuple irlandais. Il y a dans le simple langage de cette pauvre femme une force, une énergie, une dignité qui rappellent les temps antiques.

Quand j'entendis venir les soldats, j'étais en train de tricoter un bas pour Dick... Le pauvre enfant, que Dieu lui pardonne ses péchés et prenne pitié de son âme! Je me jetai à genoux et priai Dieu d'éloigner le meurtrier de la paroisse, en ce saint jour. Je ne tardai pas à apprendre qu'ils venaient droit à ma propre cabane, et ce fut la volonté de Dieu. Ils commencèrent bientôt à tirer; au premier coup, je me sauvai par la grange et de là dans le verger aussi vite que le permettaient mes pauvres vieilles jambes. Quand j'arrivai au fossé, je m'écriai : Oh! bons chrétiens, aidez-moi à sauter, que je sauve ma vie, les chiens dévorants sont à nos trousses!

Au milieu du champ voisin je trouvai mon fils Daniel. Oh! Dan, lui criai je, où est Dick? J'ai peur qu'il ne soit tué... — Je ne sais pas, dit Daniel; mais ayez courage, ma mère: Dieu est bon; il ne vous apportera pas une si grande peine en ce saint temps. Eh! ma mère, dit-il, le feu a cessé maintenant. Allez, retournez là-bas, et cherchez Dick; ils n'auront pas le cœur de maltraiter une vieille femme comme vous; et dites à Noir William (c'est le nom qu'on donne dans le pays à l'archidiacre Ryder, propriétaire de la dime) que vous lui paierez ses dîmes; autrement les brigands détruiront votre cabane et brûleront votre grange, et il vous faudra parcourir à pied la pauvre Irlande pour mendier votre pain dans vos vieux jours.

Alors je retournai et je rencontrai ma fille en mon chemin, et elle retourna avec moi, me protégeant de ses bras passés autour de mon cou, et j'eus huit ou neuf soldats avec leur sergent. Je criai bien haut où est Ryser? que je calme sa colère. Et quand j'arrivai à la porte de ma cabane, Ryder s'avança vers moi sur son cheval; il avait l'air bien sombre. « Veuve Ryan, dit-il, vous n'avez pas voulu venir avant que je vous ai montré que la loi est plus puissante que vous. » Je lui dis alors que je lui paierais ses dîmes pour sauver la vie de mes enfants.

« Voulez-vous me payer sur le champ, dit Ryder. — Non, car je n'ai pas assez dans la maison, mais je vous paierai quelque jour dans la semaine. » Là dessus, il mit sa main dans sa poche pour y prendre un livre et de me faire prêter serment dans la grange; elle était pleine de corps morts. Mais, grâce à Dieu, je n'ai pas juré; et à présent je ne le paierai pas. Il alla alors chercher le capitaine Collis, agent de l'ancien archidiacre, au nom duquel il réclame une partie de la dime arriérée, et moi j'allai auprès des corps morts pour voir si je connaissais leurs figures. J'en tournai deux sur leur dos et ils m'étaient étrangers. Alors je me tournai vers l'extrémité de ma grange, et je vis mon beau garçon étendu sur son dos et qui me regardait avec le blanc de ses yeux et la bouche ouverte. Je m'avançai en chancelant et je saisis son poulx, mais il n'avait plus de poulx; je mis ma bouche sur sa bouche, mais il ne respirait plus.

Alors je lui fermai les yeux et la bouche, et Dick Willi me cria, n'arrêtez pas la respiration. Oh! Dick, dis-je, il n'a pas de respiration à arrêter, il n'a pas de cœur qui batte. Alors je pris la tête de mon enfant, ma fille le prit par les pieds, et nous l'étendîmes avec soin dans le sang où il était, et quoique mes yeux soient comme des charbons ardents, je n'ai pas pleuré depuis.

Une autre vieille femme, la veuve de Collines, perdit deux fils, l'un âgé de 30 ans, l'autre de 32. Le révérend Ryder se conduisit après le carnage de la manière la plus infâme. A quelque distance, il fit arrêter la troupe, et proposa à ses collègues de retourner sur les lieux, et d'emporter avec eux les produits en nature. Après cet exploit, la troupe parcourut la paroisse, et fit payer la dime à tous ceux qu'elle rencontra et qu'effrayait encore la scène qui venait de se passer. Ceux qui n'avaient pas d'argent furent obligés de prêter serment sur les saints Évangiles, qu'ils paieraient. Le révérend qui est magistrat aussi bien que prêtre, portait une Bible destinée à cet usage; les soldats avec leurs baïonnettes faisaient taire les scrupules.

## FRANCE.

Paris, le 7 janvier. — Voici en substance la réponse du roi au discours du ministre de l'instruction publique :

« C'est en inculquant de bonne heure à la jeunesse, comme vous le faites, que le premier besoin des états est celui du repos et de la stabilité que nous pouvons la préserver des maux qui attendent ceux qui se lancent dans des théories inapplicables. Je désire vivement que l'union, le goût de vivre en famille, rendent à la jeunesse cette aménité, cette modestie qui sied si bien à son âge, et qui est toujours une source de bonheur pour eux-mêmes et pour leurs parents. La France en retirerait aussi de grands avantages; et ceux qui, comme vous, auront contribué à ramener la jeunesse dans cette bonne voie, auront vraiment bien mérité de la patrie. »

La chambre des députés continue à s'occuper du projet de loi sur le monopole des tabacs.

L'article 1<sup>er</sup> du projet du gouvernement, ainsi conçu :

« Le titre 5 de la loi du 28 avril 1816, qui attribue exclusivement à l'état l'achat, la fabrication et la vente du tabac dans toute l'étendue du royaume, et dont l'effet avait été continué par la loi du 18 avril 1829, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1837, est de nouveau prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1847. »

A été adopté à la presque unanimité, toutefois avec la modification importante de la commission qui réduit la prorogation à 5 ans au lieu de 10.

— On dit que M. Talleyrand, en demandant au roi la permission de rentrer dans la vie privée, a écrit une lettre fort remarquable, espèce de testament politique de cet homme extraordinaire, et que cette lettre doit bientôt être publiée par le *Moniteur*.

— Les élèves licenciés de l'école polytechnique sont rentrés hier soir, moins vingt, dont les soumissions n'ont pas paru assez respectueuses et auxquels on a donné 15 jours pour réfléchir. Voici les détails que l'on donne à ce sujet :

« Les élèves licenciés de l'école polytechnique ont adressé à S. M. une demande tendant à obtenir leur réorganisation. Cette lettre, renvoyée par le roi à M. le maréchal ministre de la guerre, n'a pas été jugée convenable, les élèves ne reconnaissant que trop indirectement leurs torts et ne prenant aucun engagement pour l'avenir. M. le maréchal n'a donc pu déférer aux instantes sollicitations des familles qui le prient de réorganiser la première division de l'école, et de ne pas fermer la carrière à des jeunes gens qui ne s'obstinent à refuser une soumission sans arrière-pensée que par un faux point d'honneur.

« M. le maréchal a fait dire aux élèves licenciés que leur soumission ne serait reçue que jusqu'au 15, et que cette soumission devait être individuelle. Tous ceux qui reconnaîtront légalement leurs torts, et s'engageront à obéir au règlement de l'école, obtiendront d'y rentrer. »

— On mande d'Irun, 30 décembre :

« Trois carlistes de nos environs sont rentrés ici, après avoir abandonné la faction d'Arano et Leiza; ils se sont trouvés dans toutes les affaires depuis le 12 jusqu'au 17, et ils ne dissimulent pas qu'ils ont été battus sur tous les points et qu'ils ont éprouvé beaucoup de pertes en morts et blessés; le nombre de ces derniers, qui est considérable, ne peut pas être exactement connu parce qu'ils sont disséminés dans tous les villages du pays.

« Un de ces hommes annonce que, dans le principe, son bataillon, fort de 844 soldats, n'en compte pas même la moitié aujourd'hui; les pertes des autres corps sont dans cette proportion. Il ajoute que si les rebelles savaient qu'en renouçant à la faction, ils seraient bien accueillis de nous, il y en a beaucoup qui passeraient dans nos rangs.

« Quand ils parlent du prétendant, les carlistes disent qu'il ne fait autre chose que courir les montagnes comme un berger. »

## BELGIQUE.

### BRUXELLES, LE 8 JANVIER.

La chambre des représentants dont la rentrée était fixée à aujourd'hui ne s'est pas trouvée en nombre. A deux heures il n'y avait que 21 membre présents.

— M. le général d'Hane de Steenhuisen, accompagné de l'ambassadeur de Portugal et devancé par un des courriers du roi, se sont rendus ce matin à la rencontre du duc de Leuchtenberg qui est arrivé à 9 heures, et est descendu chez l'ambassadeur susdit, rue Royale. Il est accompagné de M. le comte Méjan, du marquis de Ficalho, du vicomte de Sa Da Bandeira et de M. le baron de Belling, son secrétaire intime.

Une sérénade lui sera donnée à 5 heures par la musique de la Grande-Harmonie.

On assure que S. A. assistera au dîner qui a lieu aujourd'hui à la cour.

— On vient d'écrouer à la prison des Petits-Carmes, sous la prévention du crime d'embauchage pour l'armée hollandaise de militaires belges, le nommé Joseph Decroem, peintre à Anvers. (Un.)

### LIEGE, LE 9 JANVIER.

On peut voir sous la rubrique de Londres que les élections anglaises continuent dans un sens tout à fait défavorable au ministère. Nous avons annoncé hier le succès des réformistes à Southwark. Nous apprenons aujourd'hui leur triomphe à Mary-le-Bone, quartier de Londres, à Westminster, à Greenwich, à Portsmouth (V. Londres). Dans la *Cité*, l'élevation des mains (*Show of hands*) avant été déclarée contre les tories, ceux-ci ont demandé le *poll* (scrutin). Les tories semblent mar-

cher à une nouvelle défaite. Voici quelle était le 6, à 2 heures 1/2, la situation des deux partis :

MM Wood, réformiste	4,147 votes.
Pattison, id.	3,827 »
Crawford, id.	3,895 »
Grote, id.	3,877 »
Ward, torie	3,211 »
Lyall, id.	3,208 »
Wilson, id.	3,157 »

Il résulte de ce tableau que le réformiste le moins favorisé l'emporte encore de plus de 600 voix, sur le candidat des tories, qui aurait jusqu'ici le plus de chances.

Les journaux libéraux continuent à regarder comme certaine la victoire des réformistes. « Les tories », dit le *Globe*, cherchent déjà des palliatifs à leur défaite; ils déplorent la supériorité de l'organisation du parti qu'ils appellent *destructeur*, contre laquelle ne peuvent lutter les forces disséminées des conservateurs; et cependant, ajoute le *Globe*, ils savent que les wighs étaient peu préparés aux chances d'une réélection. Si le triomphe leur est acquis, ils le devront à l'opinion publique, plus forte que toutes les combinaisons électorales. »

Le *Courier* appelle l'attention de ses lecteurs sur un article du *Standard*, écrit dans le style le plus menaçant. Cette feuille, rédigée, dit-on, sous le patronage de lord Wellington, semble convier la couronne à des mesures de violence si le résultat général des élections est défavorable au ministère. (V. Londres.)

La ville d'Arlon a été témoin, pour le premier jour de l'an, de scènes affligeantes, et faites pour troubler la sécurité des habitants tranquilles que le désordre inquiète et effraie. Des rixes se sont élevées entre des bourgeois et des militaires, qui, dit-on, ont d'abord attaqué les premiers, et ont blessé quelques personnes. Puis des rassemblements composés de soldats et sous-officiers du 11<sup>e</sup> et du 1<sup>er</sup> régiment se sont formés: des luttes se sont engagées entre eux-mêmes: les sabres ont été dégainés; il en est résulté de nombreuses et graves blessures. Un caporal et plusieurs soldats ont été transportés à l'hôpital. L'autorité a fait ce qu'elle a pu pour faire cesser le désordre: des patrouilles ont parcouru les rues en grand nombre, en s'efforçant de dissiper les attroupements et les mêlées; mais on sait combien c'est chose malaisée. Pendant qu'elles se montraient d'un côté, les mutins se portaient rapidement sur d'autres points, où le combat recommençait aussitôt.

Hier nous rapportions un événement malheureux dont la cause est due à un excès de boisson; et cet événement nous arrachait quelques mots sur les suites ordinairement si funestes de l'intempérance. Nous pourrions répéter aujourd'hui nos observations; car il est bien probable que celui dont nous venons de rendre compte, n'a pas une cause différente; mais nous ferons en outre une autre question: ne serait-il pas enfin temps que l'autorité prît des mesures pour empêcher le déplorable usage que le soldat fait si souvent des armes qu'on a l'imprudence de lui laisser en tous lieux, à toute heure? Où donc est le motif grave qui s'oppose à ce que, hors les heures de service, et particulièrement le soir lorsque les guinguettes et les cabarets ont le plus de monde, le soldat laisse ses armes à la caserne? Ne sent-on pas que mettre le sabre aux mains d'hommes qui vont boire, s'échauffer et souvent s'enivrer, c'est volontairement encourir toutes sortes de dangers? On serait effrayé, si l'on déroulait le triste et long catalogue des malheurs causés par l'abus que nous faisons un devoir de signaler.

On a pu voir hier qu'il n'est plus question du voyage du prince d'Orange à Londres. On annonce son départ de La Haye pour l'armée. C'est aujourd'hui M. Van Zuylen van Nieveld qui doit aller en Angleterre. (V. plus bas.)

Le *Standard* de Londres annonce sur la foi d'une lettre de Rotterdam, que le roi des Pays-Bas a écrit au duc de Wellington, une lettre par laquelle il lui fait des propositions pour l'arrangement définitif de la question belge.

— Nous pensons qu'en Belgique on apprendra avec plaisir, que M. Sebastiani ne sera décidément pas ambassadeur de France à Londres. (Em.)

— Un événement tragique a eu lieu en Sicile, à une procession publique, où assistait le vice-roi. Un individu, assez bien vêtu, s'est précipité tout à-coup vers ce prince, le poignard à la main. Il a été massacré sur la place par les soldats, et la procession a continué tranquillement sa marche.

— On lit dans le *Handelsblad* d'Amsterdam :

Le bruit s'est répandu le 6 à la bourse d'Amsterdam que M. le baron H. Zuylen Van Nyevelt, ci-devant plénipotentiaire des Pays-Bas près de la conférence de Londres, serait envoyé de nouveau dans cette capitale. Ce bruit est confirmé par les nouvelles que nous recevons de La Haye, qui toutes s'accordent à annoncer que ce diplomate part aujourd'hui pour Londres.

— Le *Handelsblad* annonce que le gouvernement a pris des mesures pour faciliter autant que possible la correspondance directe des lettres avec la Belgique, qui est maintenant sujet à tant de difficultés. Il ajoute que ces mesures seront déjà exécutées vers le milieu de ce mois.

— Le militaire condamné à la peine de mort, et dont l'exécution devait avoir lieu avant-hier à Louvain, a obtenu une commutation de peine. Il reste condamné aux travaux forcés à perpétuité.

— Notre compatriote, le comte de Celles, naturalisé Français, se présente aux élections d'un département français, comme candidat du juste-milieu.

— On lit dans un journal de Londres :

« La palissade et le fortin à la Birman, élevés par Wellington dans la circonvallation de la tour de Londres, peu après la révolution de juillet, viennent d'être considérablement fortifiés, de manière à ce que 25 soldats bien armés puissent, en cas d'émeute, défendre avec succès l'entrée de la porte principale. Des meurtrières ont été pratiquées aux magasins, près la *Tour du Sang*. Les bastions avaient été réparés en novembre 1830, et des canons viennent d'être fixés sur les remparts.

« Les abords sont gardés avec la plus grande vigilance par de nombreuses sentinelles, et les étrangers qui obtiennent avec la plus grande peine la permission de visiter le château, sont encore surveillés avec une minutieuse attention. Presque tout l'arsenal de Tooten Street, qui coûte à l'état 13 mille livres sterling par an, a été transporté à la tour de Londres. Le duc de Wellington, qui est lord commandant de cette bastille, passe très-fréquentement l'inspection des travailleurs, etc. »

— L'adresse des tories de Londres à Guillaume IV a été insérée dans le *Times*; le texte et les signatures occupaient vingt-quatre colonnes imprimées en caractères très fins, et le prix de l'insertion s'élevait à 6,750 fr.

— Un journal donne d'affreux détails sur le massacre de Rathormac en Irlande. (V. Londres.)

— On vient de reprendre à Paris avec succès *Zemire et Azor*, de notre Grétry.

— Par arrêté royal du 6 janvier: « Le sieur Wurth (Jean-Georges Philippe), avocat à Arlon, est nommé substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance séant à Arlon, en remplacement du sieur Molitor, démissionnaire. »

— On lit dans le journal de Hasselt :

« Depuis quelques jours une activité extraordinaire règne dans nos distilleries, et les expéditions de genièvre n'ont jamais été aussi fortes. Un nouvel impôt sur cette boisson semble provoquer ces mesures.

« Nos marchés sont peu fournis en grains et ceux qu'on y apporte se vendent promptement. »

*Nouvelles de Maestricht.* — On nous mande sous la date du 5 janvier :

« Vendredi 2 de ce mois, on apercevait aux environs de la porte de Tongres de cette ville, une troupe de vingt-cinq à trente paysans armés chacun d'un bâton en guise de canne. Les informations ont fait connaître que cette troupe attendait une charge de sel, qu'elle devait escorter de Maestricht.

tricht à Bilsen en franchise des droits d'entrée. Ce nouveau genre de trafic paraît être pratiqué depuis quelque temps, et les consommateurs de sel affluent sur Bilsen, parce que là les débitans jouissant d'une espèce d'exemption de l'impôt qui frappe le sel, vendent sans aucune concurrence.

Cependant, le bruit s'est répandu que le sel qui est ainsi fraudé était empoisonné. La crédulité paraît ajouter foi à cette fausse alarme, qui finira elle seule par détruire ce trafic lucratif pour ses auteurs.

— Depuis quelques semaines déjà nous avons appris un bruit analogue, mais il nous semblait ridicule de croire que la fraude pût s'exercer aussi ouvertement en présence des brigades de douane stationnées sur la ligne à Veltwezelt et à Riemps. Nous attendons des informations ultérieures, qui nous mettent à même de fournir des données exactes sur la route que suivent ces fraudeurs, et sur les moyens employés pour se soustraire à la vigilance des employés. (Nouvelliste.)

On écrit de Madrid, 27 décembre :

« Il paraît que notre emprunt rencontre à Londres des entraves inattendues. Le *Stock Exchange* désire, avant de coter cette valeur, avoir de nouvelles explications de notre gouvernement : un courrier extraordinaire de Londres, arrivé avant-hier, a apporté des dépêches qui provoquent ces explications. M. Ardoing a quitté sur-le-champ Madrid pour se rendre à Londres et de là à Paris pour aplanir des difficultés qui, si elles subsistaient, ajouteraient encore à nos embarras financiers. M. E. Costil, agent de la maison Rotschild, a quitté notre capitale, mais son voyage ne se rattache en aucune manière aux embarras survenus à M. Ardom. M. Costil doit être remplacé ici par un autre agent de la même maison qui est attendu demain de Francfort. »

Nous rappellerons que depuis le 24 décembre il y a une décision définitive du *Stock-Exchange* en faveur de la cote du nouvel emprunt, et nous ferons remarquer que la continuation du séjour d'un agent de la maison Rothschild, à Madrid, confirmerait ce que nous avons rapporté de la participation de cette maison dans l'emprunt de 400 millions. (Union.)

#### NOTIONS HISTORIQUES.—EDIFICES REMARQUABLES.

(6<sup>e</sup> article.— Voir nos n<sup>os</sup> 274, 276, 280, 286 et 292.)

##### PORTE VIVEGNIS.

On ne découvre nulle part l'époque à laquelle elle a été construite. Elle semble l'avoir été avant le sac de Liège par Charles-le-Téméraire. C'était autrefois une prison : on voit encore la place où étaient les basses fosses. On y trouve aussi l'entrée d'un souterrain qui se prolonge sous la montagne et par lequel on communiquait sans doute avec l'ancienne citadelle.

##### MONT-DE-PIÉTÉ.

Il a été construit au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. On voit sur la façade des reliefs représentant la plupart des fables d'Ésope. L'institution des monts de piété a été introduite chez nous afin d'obvier au mal qu'on prétendait résulter de l'usure. Il s'éleva alors une grande question parmi les théologiens, les uns prétendant que le prêt sur gage était usuraire, les autres qu'il ne l'était point (12).

##### PONT DES ARCHES.

C'est vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle qu'on a construit à Liège le premier pont en pierre sur la Meuse; on appelle encore aujourd'hui *Souverain-Pont*, la rue qui y conduisait. Une grande inondation le fit rouler en 1409. On en commença un autre à l'extrémité de la rue du *Pont* et on l'acheva en 1445 ou 1446, avec les biens de Walthieu d'Athin, bourgmestre de Liège, qui avait été banni en 1428.

Ce pont fut renversé par la crue extraordinaire des eaux en 1643. On en voit encore les fondemens lorsque la rivière est basse, et l'entrée est actuelle-

(12) La brochure la plus remarquable publiée dans cette occasion est celle qui est intitulée : *Monts de piété du pays, de Liège et comté de Loos*, Liège 1628.

ment une impasse. On y voyait des maisons formant une espèce de rue et, dans le milieu, une chapelle de *Ste-Barbe* d'un côté, de l'autre, une salle pour la compagnie des arbalétriers. Il y avait aussi une porte et un pont levés qui furent abattus en 1495; ils avaient été construits par *Guillaume de la Marck, le sanglier des Ardennes*, lorsqu'il était maître de la ville.

On commença en 1643 le pont que nous voyons aujourd'hui et on l'acheva en 1656 : il a coûté 315,950 florins. On voyait sur une pierre élevée au milieu de ce pont, les noms et les armoiries des bourgmestres qui avaient coopéré à sa construction. Elle était surmontée d'un crucifix en bronze, jeté d'après un modèle de Delcour, mais elle a disparu lorsqu'en 1685 on éleva dans le même lieu un fort qu'on appela *la Dardanelle*, afin de séparer les deux grands quartiers de la ville. On plaça au sommet le crucifix de Delcour, aux pieds duquel quatre canons devaient comprimer les émentes (13).

Le passage du pont est très difficile à cause de l'élévation des arches. La navigation y rencontre aussi un obstacle bien dangereux, leur position n'étant plus en rapport avec le cours de la rivière, qui s'est porté sur la rive droite.

#### FONTAINES PUBLIQUES.

##### FONTAINE DU MARCHÉ, DEVANT L'HOTEL-DE-VILLE.

Cette fontaine a été faite par Delcour; elle est surmontée du *Perron* de la ville, au-dessus duquel sont les trois grâces supportant une pomme de pin avec une croix.

On sait qu'en 1467, Charles-le-Téméraire transporta l'ancien Perron à Bruges et qu'il le fit placer sur la bourse de cette ville. C'était une colonne élevée, sur un piédestal qui était aussi très élevé et très-large. On nous en a laissé une description qu'il est intéressant de rapporter parce que le Perron fait par Delcour est une imitation de l'ancien, mais dans le goût du temps où vivait cet artiste.

« Ce Perron qui était des plus artistement faits, dit l'auteur du *Recueil heraldique*, avait un pied de diamètre; au-dessus était une balustrade où il y avait une pomme de pin surmontée d'une croix, au-dessous de laquelle paraissaient trois figures nues représentant des paillardes des deux sexes, pour marquer la juridiction qu'avait pour lors le magistrat de faire punir par les verges ceux qui l'avaient mérité. Ces verges que l'on y voyait, y avaient été ajoutées en 1433 (14).

La balustrade, qui entourait les trois statues, et les sculptures qui ornaient le piédestal et la colonne, étaient de forme gothique. Ce monument avait été élevé au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle (15).

Il tomba en 1693, et l'on fit, trois ans après, la fontaine que nous voyons aujourd'hui. Delcour a remplacé les paillardes des deux sexes par trois belles statues représentant les grâces. Les bustes en marbre blanc, qui étaient sur les six colonnes de la fontaine, sont au-dessus des portes du vestibule de l'hôtel de ville (16).

##### FONTAINES DE LA RUE HORS-CHATEAU ET DE VINAVE-D'ILE.

La première est surmontée d'un St. Jean-Baptiste en bronze, très-artistement fait; la seconde est une des plus belles de la ville : on admire la statue de la Vierge en bronze et les quatre lions, qui sont du même métal. C'est encore à l'habile Delcour que nous devons ces embellissemens.

(13) *Recueil heraldique des bourgmestres de la cité de Liège*, pages 149, 214, 410, 415, 416, 426, 436 et 443. — Anselme, (72 v<sup>e</sup> aussi Foulton, Eisen.

(14) *Recueil heraldique*, pages 177, 186, 189, 502, 516

(15) La balustrade, les statues, la pomme de pin et la croix étaient de pierre; mais le Perron, ayant été renversé en 1448, on les refit en cuivre (188 ibid.)

(16) Le Perron était le palladium de la cité : c'est au Perron qu'on publiait les ordonnances, les sentences de bannissement et de mort; qu'on proclamait les bourgmestres de la ville, et que depuis un temps immémorial, on rassemblait les métiers pour la défense de la ville et du pays.

Aussi lorsqu'après bien des sollicitations, Marie de Bourgogne consentit à le restituer, une nombreuse cavalcade se rendit à Bruges et entra en triomphe dans la ville avec le Perron. Ce fut une grande fête pour le peuple.

#### MAISONS REMARQUABLES PAR LES ÉVÉNEMENTS QUI S'Y SONT PASSÉS OU A CAUSE DES PERSONNES QUI LES ONT HABITÉES.

La maison de *Grétry*, rue des Récollets. L'inscription suivante a été placée sur la façade :

ICI EST NÉ  
ANDRÉ-ERNEST-MODESTE  
GRÉTRY,  
LE 11 FÉVRIER 1741.

#### LA MAISON DE BERTHOLET, LE MEILLEUR DE NOS PEINTRES.

Elle est dans la rue St.-Remy (17). Cet artiste a été empoisonné, dit-on, par la marquise de Brinvilliers, qui s'était réfugiée à Liège, dans un couvent, d'où on eut bien de la peine à la tirer; car les franchises ecclésiastiques protégeaient tout le monde, jusqu'aux plus grands scélérats.

La Bastreie, maison située au bout d'Avroy, ainsi nommée parceque Henri de Gueldre, l'un des évêques les plus débauchés du moyen âge, y entretenait ses bâtards et ses femmes.

#### LA MAISON OU LE BOURGMESTRE LARUELLE FUT ASSASSINÉ EN 1637, PLACE S.-JEAN EN ILE.

Voici le récit de cet événement en peu de mots :

Le bourgmestre Laruelle était à la tête du parti français qui dominait dans la ville. Le comte de Warfusée s'étant réfugié, après avoir été expulsé de Bruxelles et dépourvu des dignités qu'il tenait de la maison d'Autriche, crut trouver un moyen de rentrer en grâce près de l'empereur en faisant assassiner le chef de ce parti. Il l'invita à un repas avec l'envoyé de France et d'autres personnes. On était au premier service; les convives ne pouvaient s'expliquer l'air soucieux du comte. Tout-à-coup, les portes s'ouvrent et il entre des hommes armés qui entourent la table. Le comte fait saisir le bourgmestre; on l'entraîne dans une autre pièce et ses cris jettent dans l'effroi ceux qu'il vient de quitter. On lui dit qu'il doit mourir, et, à sa demande un dominicain est appelé pour le confesser. Lorsque le prêtre sut qu'on allait assassiner le bourgmestre, il se jeta aux pieds du comte, s'efforçant de le fléchir et lui offrant sa propre vie. Ses prières furent inutiles : le crime fut commis après beaucoup d'hésitation parmi les meurtriers.

Le bruit s'en répandit bientôt, on s'armait; les portes furent brisées, le comte et quelque uns de ses gens massacrés, déchirés et des lambeaux de chair traînés dans les rues. C. M.

(La suite à un n<sup>o</sup> prochain.)

(17) Maison de M. le professeur Destriveaux.

#### SPECTACLE.

##### Représentation au bénéfice de M. et de M<sup>me</sup> Jannin. Antony. — La Prison d'Edimbourg.

Depuis l'ouverture de l'année théâtrale, nous n'avions pas encore vu une assemblée si nombreuse et si brillante. A quoi faut-il attribuer l'empressement du public à venir à cette soirée? est-ce à l'opéra, nouveau pour nous, de MM. Scribe et Caraffa? nous ne le pensons pas, car *Lestocq*, ouvrage d'un mérite bien supérieur, selon nous, a été représenté, pour la première fois et au bénéfice de M. Teisseire, dans une salle presque déserte. Est-ce donc seulement Antony qui avait attiré cette foule, si diversément composée de toutes les classes aisées ou laborieuses? il n'y a pas à en douter. Qui ne connaît tout l'attrait du fruit défendu? à Paris, M. Thiers n'avait-il pas prohibé la représentation de ce drame sur la première scène française? et, naguère encore, quelques vertueux personnages de notre chambre des représentans ne l'avaient-ils pas flétri de l'épithète de *lubrique*? c'était plus qu'il ne fallait pour nous faire désirer vivement de voir jouer une pièce qui avait été frappée de tant d'anathèmes.

Et d'ailleurs, sans prétendre que ce drame soit le chef-d'œuvre du genre, sans nier que quelques défauts ne le déparent tels que l'enflure du style et l'exagération de plusieurs caractères, nous n'en connaissons cependant aucun au théâtre qui soit d'un intérêt plus puissant, plus irrésistible. Quant au côté moral, ne peut-on pas considérer l'œuvre de M. Dumas comme contenant une leçon bien sévère pour les jeunes femmes qui seraient tentées de s'écarter de leurs devoirs d'épouse et de mère pour s'abandonner à une passion criminelle. Si l'auteur nous avait peint le vice heureux et triomphant, nous concevions le reproche d'immoralité; mais n'y a-t-il aucun enseignement de vertu dans les remords touchants de cette jeune femme après sa faute, dans les tourmens qu'elle endure, et enfin dans le châtiment terrible qui met fin à son existence?

Quant à la manière dont nos acteurs ont joué *Antony*, nous aimons mieux n'en rien dire, parce que nous aurions peu d'éloges à donner. Ils se sont presque tous acquittés de leur tâche en gens peu habitués à jouer le drame. Dans quelque temps, lorsqu'ils nous auront donné de nouveau l'occasion de les juger, peut-être reviendrons nous d'une opinion qui leur est peu favorable, peut-être aussi serons-nous moins indulgents.

Nous dirons peu de chose aujourd'hui sur la *Prison d'Edimbourg*, car nous avons toujours pensé que, lorsqu'un opéra ne causait pas de plaisir à une première audition, il fallait, avant d'en juger la musique, l'entendre au moins deux ou trois fois. Or donc, nous l'avouons, le nouvel opéra de l'auteur de *Masaniello* n'a produit sur nous aucune sensation de plaisir. Nous attendrons la seconde représentation pour formuler d'une manière plus nette notre jugement sur cette partition.

Quant à ce qui regarde M. Scribe, c'est différent, et nous n'hésitons pas à lui dire que cette fois son livret est tout à fait indigne de sa grande réputation. Le titre nous avait fait espérer autre chose; mais il faut dire qu'il n'a emprunté à Walter-Scott que le titre de l'un de ses meilleurs romans, et qu'il n'a réussi à en faire qu'un mauvais mélodrame, où il y a nullité complète d'action et d'intérêt. Un rôle cependant a fourni à Mme. Prévost l'occasion de nous donner une nouvelle preuve de son talent de comédienne, c'est celui de la pauvre Sarah. Il est impossible de représenter avec plus de vérité l'idiotisme et l'humeur fantasque d'une malheureuse folle.

Nous terminerons en adressant nos félicitations sincères à M. et à Mme. Jannin sur l'heureux résultat de cette soirée. Nous sommes charmés que ces estimables artistes aient reçu la juste récompense due à leurs talents.

### ECOLE INDUSTRIELLE DE LA VILLE DE LIEGE

Conformément aux délibérations de la régence, en dates des 25 octobre et 3 décembre 1834;

Un cours de **DESSIN GÉOMÉTRIQUE**, appliqué à l'industrie et aux constructions en générale; sera donné pendant le jour, au local de l'école rue Féronstrée.

La rétribution des élèves est fixée à trois francs par mois, payables par trimestre et anticipativement.

Ceux des jeunes gens qui montreraient de l'aptitude pour l'étude des sciences industrielles, etc., et dont les parents se trouveraient dans l'impossibilité de payer cette modique rétribution, seront admis GRATUITEMENT, sur la présentation d'un certificat de la régence, délivré à cet effet et après avoir préalablement subi un examen conformément au règlement intérieur de l'établissement.

L'ouverture de ce nouveau cours, est fixée au lundi 12 janvier 1835, à 10 heures du matin.

S'adresser pour se faire inscrire, à M. Deville-Thiry, rue et faubourg Sainte Marguerite, n° 304, ou au local de l'école de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Le professeur de dessin géométrique, secrétaire de la commission d'examen.  
Hé. Deville-Thiry.

### COMMISSION D'EXAMEN.

M. Frédéric Van Wessem, de Venloo, subira l'examen en philosophie, etc., le 12 courant, à 4 heures.

Les personnes qui voudront acheter les vieux bois provenant de la démolition du pont de Bèche à la Boverie, peuvent se rendre sur les lieux pour en estimer la valeur et faire remettre au secrétariat de la régence avant mardi prochain leurs soumissions cachetées.  
Liège, le 7 janvier 1835.

### ETAT-CIVIL DE LIEGE, Du 8 JANVIER.

**Naissances:** 3 garçons 1 fille.

**Décès:** 3 garçons, 1 fille, 1 homme, 3 femmes, savoir: Pierre Joseph Lieltain, âgé de 35 ans, cocher, rue Volière, époux de Marie Joseph Discry. — Catherine Adèle Lixhou, âgée de 78 ans, blanchisseuse, rue du Vert-Bois, veuve de Guillaume Pérée. — Catherine Françoise Gilon, âgée de 70 ans, religieuse, quai d'Avroi. — Anne Marie Nihon, âgée de 68 ans, rentière, rue du Vert-Bois, veuve de Jacq. Fçois. Jos. Briart.

### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

#### MAISON A VENDRE.

A VENDRE une BONNE MAISON portant le n° 274, propre pour un COMMERÇANT ou un RENTIER, située à Liège devant la Magdelaine.

Elle se compose au rez de chaussée d'un grand vestibule, 3 pièces, une cuisine et une cour, dessous 4 caves voûtées, 6 places au premier, grands greniers au dessus, dans lesquels il se trouve plusieurs chambres.

L'adjudication publique en aura lieu, par le ministère du notaire BIAR, en son étude, rue Vinave d'Ile, n° 43, le samedi 10 janvier 1835, à 2 heures de relevée.

L'acquéreur aura des grandes facilités pour le paiement. On peut voir cette maison, tous les jours, depuis 10 heures jusqu'à midi.

S'adresser audit notaire pour connaître le cahier des charges.

### VENTE DE LA RICHE BIBLIOTHÈQUE DE FEU M. SOLEURE;

Ex-secrétaire de la régence de Liège.

Cette SUPERBE COLLECTION jouit depuis longtemps, parmi les amateurs, d'une réputation que les connaissances littéraires et le goût reconnu de son auteur lui ont justement méritée. Elle se compose DES PLUS BEAUX OUVRAGES de Littérature et Histoires anciennes et modernes, Philologie, Philosophie, Mémoires, Archéologie, Beaux-Arts, Théologie, Sciences naturelles, Sciences juridiques, Voyages, Géographie, etc.

MONTANT A PLUS DE 5,000 VOLUMES.

Tous ces OUVRAGES sont des éditions les plus estimées, la plupart enrichis de GRAVURES et d'ATLAS d'us au crayon des meilleurs maîtres et reliés avec le plus grand soin.

Cette VENTE aura lieu à l'enchère publique, pardevant M. le notaire BERTRAND, à Liège, au n° 116 de la rue Agimont, en face de l'hôtel du gouvernement, à partir du MARDI 13 JANVIER 1835, jusqu'au SAMEDI 17 inclusivement. Elle commencera chaque jour à deux heures de l'après-dîner. La matinée sera consacrée à l'examen des ouvrages.

ON VENDRA LE SAMEDI 17:

1° La collection complète de la Gazette de Liège (Journal de la Province, etc.) imprimé à la librairie Desoer, depuis l'an 1795 jusqu'en 1834 inclusivement.

2° Le Journal patriotique imprimé à Liège l'an 1789, en 2 vol. in 8°.

3° Le 3<sup>e</sup> volume du Journal général de l'Europe, contenant les numéros de l'an 1790;

4° L'an 1795 et 1796 du Courrier du département de l'Ourt. Ces journaux sont brochés année par année.

ON PEUT SE PROCURER LE CATALOGUE:

A LIEGE, chez M. DESSAIN, imprimeur libraire, place du Palais.

- Bruxelles, chez M. LÉPINE (Librairie Moderne.)
- Gand, à la librairie de Mlle. Julie DELHOUGNE.
- Louvain, id. de M. VANLINTHOUT.
- Namur, id. de M. DUJARDIN.
- Tournay, id. de M. CASTERMAN.
- Anvers, id. de M. VANDERHEY.

Un JEUNE HOMME de 14 à 15 ans, sachant bien lire et écrire, peut se présenter au bureau de cette feuille.

BEL APPARTEMENT garni à LOUER, rue d'Amay, n° 654 bis. 467

### ADJUDICATION DÉFINITIVE D'UNE BELLE FILATURE.

Le LUNDI 19 JANVIER 1835, à 10 heures du matin, en la maison, commune de Dalhem, arrondissement et province de Liège; les familles SCHEIBLER et SOXHLET feront exposer en VENTE publique et adjuger définitivement par le ministère du notaire FLECHET de Warsage, conformément à la loi du douze juin mil huit cent seize, un bel établissement à filer la laine, connu sous le nom de foulerie, situé à Dalhem, consistant en superbes bâtiments nouvellement construits avec les mécaniques qui s'y trouvent, un coup d'eau qui n'a jamais tari, superbes cour et jardin en dépendant, quartier de maître séparé de cet établissement, le tout en pleine activité et agréablement situé, près la grand'route de Verviers à Maestricht.

S'adresser pour connaître les conditions:

- 1° Au dit notaire FLECHET.
- 2° A M. le juge de paix du canton de Dalhem.
- 3° A M. DANIELS, notaire à Aix la Chapelle.
- 4° A M. HENNIN, notaire à Eupen.
- 5° A M. DUSART, notaire à Liège.
- 6° A M. DAMSEAUX, notaire à Verviers.

Le tout franc de port. 452

### REVENTE

#### PAR SUITE DE SURENCHÈRE.

Le 15 JANVIER 1835, à 10 heures du matin, le notaire PARMENTIER, procédera devant M. le juge de paix du canton de l'ouest de la ville de Liège, au bureau de ses séances, rue St. Jean en Isle, à l'ADJUDICATION DÉFINITIVE, aux enchères PUBLIQUES, sur la mise à prix de 2,212 francs.

D'UNE MAISON, sans n°, sise au Haut Pré, en lieu dit Ruelle du Diable, commune de Liège, avec 36 perches 40 aunes ou 8 verges gr. 7 pet. de jardin et cotillage, occupée par Jean Joseph Dessart. 471

### DICTIONNAIRE

USUEL ET PORTATIF

#### DE LA LANGUE FRANÇAISE,

Contenant, d'après l'académie, la définition et l'orthographe de 30,000 mots, les principes et les difficultés du langage, publié à Paris par la société nationale.

Prix: 1 franc 25 centimes, pris au bureau du *Politique*

### VENTE PAR ACTIONS D'UN MAGNIFIQUE PALAIS, SITUÉ A VIENNE, PRODUISANT 40,000 FLORINS DE RENTE.

Ce vaste palais l'un des plus beaux de la capitale, contient 80 appartements splendidement meublés, dont un salon à 16 croisées d'une magnificence extraordinaire, deux baignoires élégantes, de nombreuses remises, 8 écuries et un jardin superbe. Cette belle propriété évaluée judiciairement à 704,270 florins et qui produit annuellement 40,000 florins de loyer forme le gain principal. Il y a en outre 26,120 gains de condames en espèces de 30,000, 15,000, 11,200, 10,000, 5,000 florins, etc., se montant ensemble à UN MILLION 54,277 FLORINS. Le tirage se fera à Vienne sous la garantie du gouvernement.

IRRÉVOQUEMENT LE 21 FÉVRIER 1835.

PRIX D'UNE ACTION 20 FRANCS.

Sur cinq prises ensemble la sixième sera délivrée gratuite. Les payemens pourront se faire en billets ou effets et moyennant mes dispositions. Le prospectus français, se délivre gratis.

S'adresser directement pour tout ce qui concerne la vente à LOUIS PETIT, banquier à Francfort Sur Mein.

Un APPRENTI sachant lire le manuscrit, peut se présenter au bureau de cette feuille

### COMMERCE.

Fonds anglais du 6 janv. — Cons., 92 1/4 0/0. — belg. 98 1/8, holland. 54 1/8, Portug. 87. Esp. cortés 54 1/2.

Bourse de Vienne du 30 déc. — Métalliques, 99 27/32. Actions de la banque 128 1/2.

Bourse de Paris, du 7 janv. — Rentes, 5 p. 100, 107 1/2 fin cour., 107 45. — Rentes, 3 p. c. 77 25, fin cour., 77 1/2. — Actions de la banque, 0000 00. — Emprunt de la ville de Paris, 0000 00. — Rentes de Naples, 93 85, fin cour., 94 1/2. — Emprunt Guebhard, 440 0/0; fin cour., 00 0/0. — Rente perpétuelle, 5 p. 100, 44 0/0; fin cour., 00 0/0, 3 p. 100, 27 3/4; fin cour., 00 0/0; différée 00 0/0. — Cortés, 43 1/2. — Portugais, 00 0/0. — d'Haïti 000 00. — Grec, 000. — Empr. belge, 99 0/0; fin cour., 0 0/0. — Empr. romain, 85 1/2. — fin cour., 00 0/0. — Empr. de la ville de Bruxelles, 000 0/0.

Bourse d'Amsterdam, du 7 janv. — Dette active, 54 3/8. Dito, 400 3/16 0. — Bill. de change, 24 1/16. — Oblig. du dictat, 93 5/8 00/00. — Dito, 76 7/16 0/0. — Rente des douanes, 100 0/0. — Act. de la Société de commerce, 103 0/0 0/0 Rente française, 0/0. — Dito de 1833, 00/00. — Obl. russe Imp. et C., 103 1/2 0/0. — Dito de 1828, 104 1/8 0000. — Inscript. russes, 67 3/16 0/0. — Empr. russe 1831, 98 3/8 00/00. — Rente perp. d'Esp., 0/0. — Dito 000. — Dette diff. d'Esp., 14 7/16 0 00. — Oblig. mét. Autriche, 99 0/0 00/00. — Lots chez Gollals, 0/00. — Oblig. Naples falc., 000 0/0. — Oblig. Danaises, 00 0/0. — Oblig. Brésil, 79 3/4. — Cortés, 42 5/16 000. — Dito Grec, 0. — Dito de Pologne, 423 3/4.

Bourse d'Anvers, du 8 janvier.

Changes.	à courts jours.	à deux mois.	à 3 mois.
Amsterdam.	3/4 9/16 perte.	P	
Londres.	12 03 3/4	11 97 1/2	
Paris.	147 3/8	47 0/00	A 46 7/8
Francfort.	136 1/4	00 0/00	
Hambourg.	135 1/2	135 1/4	A
		Escompte 4 0/10.	

Effets publics. Belgique — Dette active, 102 3/4 A 0 1/2. — 44 0/0 0. — Oblig. de l'entr., 95 P. — Empr. de 48 millions, 38 0/0 0/0 0/0. — Id. de 12 mill., 0/0. Id. de 24 mill., 00 0/0 0/0. — Hollande. Dette active, 2 1/2, 00 0/0 0/0. Id. différée, 00 0/0 0/0. — Oblig. synd., 0/00. — Rente remb., 2 1/2, 88 A et 96 0/0 0/0. — Espagne. Guebb., 45 P 0/0 00 0/0. Id. perp. Paris, 5 p. c. 100. — Id. perp. Amst., 45 5/8 à 46 45 3/4 A 0. — Idem dette perpétuelle, 46 1/4 7/8 1/2 A.

MARCHANDISES. — Ventes par contrat privé

500 Balles café Saint-Domingue, à 30 1/2 cts., comptant.

Arrivage au port d'Anvers, du 8 janvier.

Le brick anglais Ralliance, c. Sheadr, v. de Londres, de café, riz et tabac.

Bourse de Bruxelles, du 8 janv. — Belgique. Dette active, 52 1/2 0. — Empr. 24 mill., 97 1/2 P. — Hollande. Dette active, 53 3/8 0. — Espagne Guebb., 44 3/4 P. — Rente perpétuelle Amst., 4 p. 100. — Id. Amst. 5 p. 100, 45 3/8 P. — 00/000. — Id. perp. Amst., 27 1/2 N. Cortés à Lond., 43 1/8 P. — Dette diff. 16 1/4.

Prix des grains au marché de Liège du 9 janvier

Froment, l'hectolitre, 14 francs. 37 cent.  
Seigle, id. 9 58

H. Lignae, imp. du Journal, rue du Pot-d'Or, n° 622 à Liège